



COMPTE RENDU SUCCINCT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 25 novembre 2021 à 18h00

L'an **deux-mille-vingt et un** et le **25 novembre** à **18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Étaient présents :

Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Guy VINOT, Marie-Clémentine HERRE, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Guillaume BLAVETTE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Annabel BASIL, Didier BURGKAM, Evelyne CANOVAS, Stéphane BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Jean-Louis FLEURISSON, Cédric CASTELLAR, Aurore VALENZUELA, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ.

Avaient donné procuration :

Gérard PETYT à Olivier CAPELL, Alexandre ORTIZ--BODIOU à Renée SALVAT, Myriam NOGUES à Emmanuelle FRADET.

Étaient absents : /

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à l'unanimité des membres présents et représentés, à la nomination de Aurore VALENZUELA, secrétaire de séance.

N° 1 - Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 30 septembre 2021.

N° 2 - Clôture du budget annexe du Camping Municipal, mise à disposition de l'actif et des contrats à la Commune

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés participant au vote par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES),

PRONONCE la clôture et la dissolution du Budget annexe du Camping Municipal à la fin de l'exercice 2021,

AUTORISE le transfert de tout l'Etat de l'actif, de tous les équipements et de tous les contrats en cours à la fin de l'exercice 2021 vers le budget Principal,

N° 3 - Mode de gestion du camping municipal la Pinède - transfert de l'actif et des contrats de la Commune vers l'EPIC OFFICE du TOURISME

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés participant au vote par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES),

AUTORISE le Maire à confier à l'EPIC Office de Tourisme, la gestion du Camping Municipal La Pinède et à **TRANSFÉRER** tout l'Etat de l'actif, tous les équipements et tous les contrats en cours à la fin de l'exercice 2021,

AUTORISE le Maire à signer la convention.

N° 4 - Camping municipal la Pinède - Tarifs 2022

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés participant au vote par 23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Marie-Françoise SANCHEZ),

FIXE les tarifs 2022 du Camping Municipal, comme indiqués ci-dessous :

TARIFS 2022

25/02/2022 au 13/11 et du 16/12 au 02/01/23

TARIF EMPLACEMENT	du 25/02 au 03/06 du 24/09 au 02/01 du 16/12 au 02/01/23 (sauf du 7 au 14/10)	du 04/06 au 01/07 du 27/08 au 23/09 du 07/10 au 14/10	du 02/07 au 26/08
Forfait 2 personnes (c.car/caravane/tente/vélo)	14,00 €	17,00 €	27,00 €
Randonneur	10,00 €	12,00 €	18,00 €
Personne supplémentaire +14 ans	3,50 €	4,00 €	7,00 €
Enfant de 5 à 13 ans	2,50 €	3,00 €	3,00 €
Enfant de -4 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Animal	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Electricité 10A	5,00 €	5,00 €	5,00 €
remorque...)	2,50 €	2,50 €	3,50 €
Taxe de séjour (par personne)	0,22 €	0,22 €	0,22 €

7 nuits minimum en réservation du 03/07/22 au 26/08/22

Caution badge camping	10,00 €
-----------------------	---------

SERVICES	
Aire de service pour les extérieurs	5,00 €
Douche visiteur	5,00 €
Lave linge	5,00 €
Sèche linge	3,00 €
Lessive	1,00 €
Adaptateur (Prise européenne)	12,00 €
Bloc de glace ou glaçons	2,00 €
Location lit bébé	10,00 €

Offre camping :
13 nuits achetées la 14^{ème} offerte
(hors juillet/aout)

Proposition remise long séjour
(hors juillet/aout) : plus de 3 semaines de séjours = 10% de remise sur la facture globale

TARIF LOCATIF	du 25/02 au 02/06 du 24/09 au 13/11 du 16/12 au 02/01/23 (sauf du 7 au 14/10)	du 03/06 au 01/07 du 27/08 au 23/09 du 09/04 au 07/05 du 07/10 au 14/10	du 02/07 au 15/07	du 16/07 au 26/08
Locatif sans sanitaire, ni cuisine	2 nuits minimum	2 nuits minimum	2 nuits minimum	7 nuits minimum
CIHELO forfait 3 pers, 1 chambre	38,00 €	49,00 €	70,00 €	75,00 €
COCO SWEET forfait 2 personnes 1 chambre	38,00 €	45,00 €	65,00 €	75,00 €
COCO SWEET forfait 4 personnes 2 chambres	41,00 €	55,00 €	66,00 €	82,00 €
Locatif tout confort	2 nuits minimum	2 nuits minimum	7 nuits minimum	7 nuits minimum
MOBILHOME 2 chambres forfait 4/6 personnes	47,00 €	65,00 €	94,00 €	102,00 €
MOBILHOME 4 chambres, 2 sdb, forfait 8/10 personnes	67,00 €	85,00 €	130,00 €	160,00 €
Taxe de séjour / Personne / jour	0,22 €	0,22 €	0,22 €	0,22 €

	Caution locative	Caution ménage*
Coco sweet et Cihélo	250,00 €	50,00 €
Mobilhome 2 chambres	300,00 €	70,00 €
Mobilhome 4 chambres, 2 sdb	500,00 €	100,00 €

Offre location :
6 nuits achetées la 7^{ème} offerte
(hors juillet/aout)

*Cette caution est aussi un forfait qui peut-être choisit au moment de la réservation. Ainsi, le ménage fin de séjour (excepté poubelle et vaisselle qui restent à votre charge) est compris dans votre réservation.

Tarifs au détail du contenu des inventaires locatifs (MH – Cihélo – Coco Sweet)

Grands verres	1,60 €	Couvercle 16cm	3,00 €
Petits verres	1,20 €	Couvercle 22cm	4,50 €
Bols	1,70 €	Plateau plastique	7,00 €
Tasses	2,00 €	Dessous de plat	5,00 €
Assiettes plates	1,80 €	Planche à découper	5,00 €
Assiettes creuses	1,80 €	Bac à glaçons	2,00 €
Assiettes à dessert	1,75 €	Cloche à micro-ondes	3,00 €
Plats ronds	7,50 €	Range couvert	5,00 €
carafe à eau	6,00 €		
Passoire	3,10 €	Cafetière	30,00 €
Essoreuse à salade	5,10 €	Micro-ondes	150,00 €
Presse agrumes	3,70 €	Réfrigérateur	400,00 €
Cuillères à café	1,10 €	Téléviseur + télécommande	400,00 €
Cuillères à soupe	1,60 €		
Fourchettes	1,60 €	Oreillers	12,00 €
Couteaux à steak	2,00 €	Protèges oreillers	9,00 €
Econome	1,80 €	Grande alèse	25,00 €
Couteau à pain	5,10 €	Petites alèses	20,00 €
Grande fourchette	3,00 €		
Louche	5,20 €	Egoutoir à vaisselle	6,00 €
Ecumoir	4,50 €	Bassine plastique	5,00 €
Pelle à steak	3,00 €	Seau	5,00 €
Spatule en bois	2,50 €	Support (balai espagnol)	3,00 €
Couvert à salade	2,50 €	Balai soie + manche	7,00 €
Grande cuillère à service	2,50 €	Balai Espagnol	7,00 €
Ouvre boîte	2,00 €	Pelle + balayette	5,00 €
Tire bouchon	5,30 €	Cintres	1,20 €
Allume Gaz	7,00 €	Tapis d'entrée plastique	10,00 €
Corbeille à pain	3,10 €	Grande poubelle	20,00 €
Cendrier	2,50 €	Petite poubelle	11,00 €
Saladiers	6,00 €	Etendoir à linge	35,00 €
Poêle 24cm	28,10 €	Lot d'épingles à linge	3,00 €
Poêle 28cm	30,10 €	Chaises de jardin	15,00 €
Casserole 14cm	10,60 €	Table de jardin	50,00 €
Casserole 16cm	14,00 €		
Casserole 18cm	19,00 €	Extincteur	80,00 €
Faitout + couvercle	25,00 €		

PRODUITS BOUTIQUE

Totebag (sac)	8,00 €
Sac Captain'néo	35,00 €
Chapeau	6,00 €
Magnet	4,00 €
Verres Ecocup Public	5,00 €
Verres Ecocup Pof Caves -domaines	1,65 €
Topo guide randonnées de Banyuls sur mer	4,00 €
Topo guide du sentier du littoral	4,00 €
Guide du routard Pyrénées Méditerranée	- €
DVD maillol et vignobles Anne Julien	15,00 €
CD musical sardanes "Banyuls per sempre"	10,00 €
Ouvrage gastronomique "terroir marins"	29,00 €
Ouvrage historique "Castell/château querroig"	29,50 €
Ouvrage "la pouponière de Banyuls"	15,00 €
Ouvrage " Le sana de Banyuls sur mer"	19,90 €
Ouvrage " de la casa vella a la casa nova"	12,00 €
Ouvrage "Banyuls sur mer : du néolithique à nos jours"	20,00 €
tee shirts reconquesta	18,00 €
Ouvrage " fortune de mer et épaves"	28,00 €
Verres Vendanges en fête	5,00 €
Verres vendanges en fête prix viticulteurs	2,00 €
Carnet de dégustation (15 dégustations)	15,00 €
Ouvrage Les Batailles du Col de Banyuls	12,00 €
Ouvrages Aristide Maillol le Banyulencq	12,00 €
Ouvrage Banyuls/mer plongé dans la 2eme guerre mondiale	17,00 €
Bandanas Vendanges en Fête	6,00 €
Tire bouchons Vendanges en fête	7,00 €
Affiche Vendanges en fête	3,00 €
Tee-shirts de Banyuls sur mer	16,00 €

N° 5 - Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI) - Rapport d'activité 2020

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport d'activité 2020 de la CCACVI.

N° 6 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI) à compter au 1er Janvier 2022

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris.

N° 7 - Commission de Délégation de Service Public - Désignation d'un membre en remplacement de Monsieur Bernard PECH

Le Conseil Municipal **Élit** Madame Sandrine COUSSANES, 2^{ème} suppléante, en remplacement de Monsieur Bernard PECH, démissionnaire par 27 voix.

N° 8 - Société Publique Locale Perpignan Méditerranée (SPL PM) - Désignation d'un délégué suppléant en remplacement de M. Bernard PECH démissionnaire

Le Conseil Municipal **DÉSIGNE** à l'unanimité, Monsieur Guy VINOT, en qualité de délégué suppléant, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Bernard PECH.

N° 9 - Résidence Paul Reig - Désignation du délégué du Conseil Municipal devant y siéger en remplacement de M. Bernard PECH démissionnaire

Le Conseil Municipal **DÉSIGNE** à l'unanimité, Madame Marie-José GRASA, en qualité de représentante de la Commune devant siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Retraite Paul Reig rue Joliot Curie à Banyuls-sur-mer, en remplacement de Monsieur Bernard PECH et **PRÉCISE** que Monsieur Jean-Michel SOLÉ, Maire de la Commune de Banyuls-sur-mer, assurera la présidence du Conseil d'Administration dudit établissement, conformément à la réglementation.

N° 10 - Commissions Municipales - Désignation de nouveaux membres en remplacement de Messieurs Bernard PECH et Jean-François PESCADOR démissionnaires

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité, de désigner de nouveaux membres, en remplacement de Messieurs Bernard PECH et Jean-François PESCADOR, démissionnaires, comme indiqué ci-dessous et **PRÉCISE** que Monsieur le Maire conservera la présidence de droit de toutes les commissions :

Commission Finances :

B. PECH remplacé par Guy VINOT

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Urbanisme, voirie et travaux :

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Agriculture :

B. PECH remplacé par Ghislaine BALLESTE

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Développement Durable :

B. PECH remplacé par Didier BURGKAM

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Affaires Sociales :

B. PECH remplacé par Aurore VALENZUELA

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Sécurité, Police Municipale, Stationnement :

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Port de Plaisance :

B. PECH remplacé par Guillaume BLAVETTE

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Sport / Jeunesse :

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

Commission Affaires Scolaires :

J-F. PESCADOR remplacé par Marie-Françoise SANCHEZ

N° 11 - Modification du P.P.R. Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal **EMET** à l'unanimité, un avis favorable au projet de modification du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de la Commune de Banyuls-Sur-Mer.

N° 12 - Approbation de l'avenant n°2 à la convention O.P.A.H.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité, le projet d'avenant n° 2 à la convention O.P.A.H. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention O.P.A.H. telle que révisée par l'avenant n°2 ainsi que toutes les pièces administratives relatives à ce dossier.

N° 13 - Saisine par Voie Electronique et instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme. Approbation de la convention avec la CC ACVI pour la mise en place de cette dématérialisation et son financement

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité, les termes de la convention entre la CC-ACVI et la Commune, pour la mise en place de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la CC-ACVI ainsi que toutes pièces inhérentes à ce dossier.

N° 14 - Relevé de Décisions septembre à octobre 2021

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du relevé de Décisions suivantes :

Décision n° 114/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec Authentic Saveurs 66, représenté par Madame ARAGOU-MANDERY Evelyne, pour y exercer son activité de restauration saisonnière, pour un montant de 70,33 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 115/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec SAS L'Espadon, représenté par Monsieur MASSE Robert, pour y exercer son activité saisonnière de commerce bazar, pour un montant de 493 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 116/2021 :

Signature d'un bail d'habitation établi, entre la Ville de Banyuls sur Mer et Madame BOSCH Muriel pour le logement situé 13 impasse Jules Ferry Bât B, appartement n°4 à compter du 01/08/2021 pour une durée de 3 ans renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Le loyer consenti est de 490€ dont 30€ de charges locatives comprenant la consommation fuel chauffage et la TEOM.

Le Loyer sera révisé automatiquement tous les ans à la date anniversaire du bail en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Un dépôt de garantie d'un montant de 460 € représentant un mois de loyer en principal est demandé au locataire.

Décision n° 117/2021 :

Signature d'un du bail d'habitation établi, entre la Ville de Banyuls sur Mer et Monsieur GARCIA Lilian pour le logement situé 11 impasse Jules Ferry Bât A, appartement RDC, à compter du 20/09/2021 pour une durée de 3 ans renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Le loyer consenti est de 480€ dont 30€ de charges locatives comprenant la consommation fuel chauffage et la TEOM.

Le Loyer sera révisé automatiquement tous les ans à la date anniversaire du bail en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Un dépôt de garantie d'un montant de 480 € représentant un mois de loyer en principal est demandé au locataire.

Décision n° 118/2021 :

De confier la mission pour l'Analyse de la pertinence de l'organisation communale et des évolutions à prévoir à la société AFNOR GROUPE pour un montant de 11 600.00 € H.T.

Décision n° 119/2021 :

Décision de mise à disposition gratuite d'un véhicule municipal à l'association de Handball pour des déplacements dans le département de l'Aude (2/10,16/10, 13-14/11, 20-21/11, 27/11) et dans le département de l'Hérault (04/12).

Décision n° 120/2021 :

Signature du devis Sastre Graveur - Perpignan - d'un montant de 106 euros pour la fourniture de 3 coupes, 3 étiquettes et 40 médailles, pour l'association Aviron Banyulenc, représentée par sa Présidente Madame CAROLA Elisabeth pour l'organisation d'une régates lors de la manifestation Vendanges en Fête le samedi 9 octobre 2021.

Décision n° 121/2021 :

Conventions d'utilisation des salles Bartissol et Novelty, à titre gratuit, pour l'Office de Tourisme, représenté par son Directeur Monsieur Antoine MASCUNANO, du vendredi 8 octobre 2021 au dimanche 10 octobre 2021 dans le cadre de la manifestation Vendanges en Fête.

Décision n° 122/2021 :

Signature convention intervention à titre gracieux - service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Orientales - Mise à disposition dispositif de sécurité (protection des biens et des personnes) sur le site de la manifestation Vendanges en Fête - dimanche 10 octobre 2021.

Décision n° 123/2021 :

La ville est propriétaire d'un tracto-pelle qui n'était plus adapté à ses besoins. Elle a dû procéder à son remplacement par l'acquisition d'un nouvel engin de terrassement, de marque Caterpillar. De ce fait la ville cède l'ancien à la société Occas'Engins Sas laquelle a fait une proposition de reprise pour un montant d'achat de 22 000 euros TTC. Cette cession permettra de sortir ce bien du patrimoine et assurera un titre de recettes au bénéfice de la commune.

Décision n° 124/2021 :

De confier la Prestation d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage - Consultation de maitrise d'œuvre pour la 3eme tranche d'aménagement du front de mer à la société SPL Perpignan Méditerranée pour un montant de 6 200.00 € H.T.

Décision n° 125/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty (RDC), à titre gracieux, pour l'association Cinémaginaire représentée par son Président Bernard ARNAULD, les vendredis 15 octobre 2021, 21 janvier 2022, 15 avril 2022 et 17 juin 2022 dans le cadre du dispositif "cinéma des enfants".

Décision n° 126/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty, à titre gratuit, pour Madame DIAZ Marie-Jo, le samedi 29 janvier 2021 pour l'organisation d'une fête familiale.

Décision n° 127/2021 :

Signature devis de Nicolas Entretien - Perpignan - d'un montant de 294,95 € pour la fourniture de nappes, serviettes et gobelets.

Décision n° 128/2021 :

Mise à disposition gratuite d'un véhicule municipal au Foyer Saint Joseph pour le transport d'enfants à Canet en Roussillon.

Décision n° 129/2021 :

Convention de mise à disposition gratuitement d'un véhicule municipal au club Banyuls Rando pour un déplacement le 22/10 à Vernet les Bains.

Décision n° 130/2021 :

Convention de mise à disposition gratuitement d'un véhicule municipal au club de Pétanque pour un déplacement le 31/10 à Canet en Roussillon.

Décision n° 131/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty le samedi 13 novembre 2021, à titre gracieux, pour Monsieur Sylvain PIERRE pour l'organisation d'une fête familiale.

Décision n° 132/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre gracieux, pour Monsieur Christian SANCHEZ du samedi 4 juin 2022 au dimanche 5 juin 2022 pour l'organisation d'un anniversaire.

Décision n° 133/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre gracieux, pour Monsieur CONAN Pascal et Madame PUJO-PAY Mireille du samedi 30 juillet 2022 au dimanche 31 juillet 2022 pour l'organisation de l'anniversaire de leurs filles.

Décision n° 134/2021 :

Acte constitutif d'une régie de droit de place auprès du service Police Municipale, pour l'encaissement des produits suivants :

- Marchés
- Brocantes
- Fêtes foraines

Décision n° 135/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty, à titre gratuit, pour l'association Banyuls Handball, représentée par son Président Monsieur Jean-François LAFFON, le samedi 18 décembre 2021 pour l'organisation d'une soirée de Noël.

Décision n° 136/2021 :

Signature du devis L 2021101803 du 18 octobre 2021 de Cinémaginaire - Saint André - d'un montant de 840 € pour une projection de Noël - séance du jeudi 16 décembre 2021 - salle Novelty.

Décision n° 137/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre gracieux, pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, représentée par son Président Monsieur Patrice VOYARD le dimanche 12 décembre pour l'organisation d'une rifle.

Décision n° 138/2021 :

Signature d'un devis n° I - 21 - 04 - 5 du 26 avril 2021 et d'un contrat de cession avec La Compagnie Les Enjoliveurs, représentée par Monsieur Thierry CADENET en sa qualité de gérant, pour une prestation du vendredi 24 décembre 2021, d'un montant de 4 200,00 euros.

Décision n° 139/2021 :

Signature du devis de Nicolas Entretien - Perpignan - d'un montant de 136.50 € pour la fourniture de 5 rouleaux de nappes.

N° 15 - Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la liste des déclarations d'intention d'aliéner :

1. DIA06601621A0155 reçue le 9 septembre 2021, **rue Jean Iché, Rés. « les Roches Blanches », AD n° 1693 lots n°s 280, 285 et 305, un appartement, un parking et un cellier.**
2. DIA06601621A0156 reçue le 09 septembre 2021, **48 avenue du Puig del Mas, AD n° 24, une maison.**
3. DIA06601621A0157 reçue le 09 septembre 2021, **route de Cerbère, Rés. « Castel Béar », AM n° 1311 lot n° 61, un appartement.**
4. DIA06601621A0158 reçue le 15 septembre 2021, **rue Pierre Loti, Rés. « Dal Soula », AM n° 1261 lots 318, 703 et 710, un appartement, une cave et un box.**
5. DIA06601621A0159 reçue le 16 septembre 2021, **route de Cerbère, Rés. «Thalabanyuls », AM n°s 1604, 1605, 1608, 1610, 1614, 1615 et 1617 lot 57, un appartement.**
6. DIA06601621A0160 reçue le 17 septembre 2021, **15 impasse les Hauts de St Michel, AK n° 1175, une villa.**
7. DIA06601621A0161 reçue le 20 septembre 2021, **9 avenue Alain Gerbault, Rés. « Eden Roc », AE n°s 234 et 240 lots 16, 36 et 64, un appartement un garage et une annexe.**
8. DIA06601621A0162 reçue le 27 septembre 2021, **3 Lotissement les Hauts de Mar i Sol, AM n° 1457, une villa.**
9. DIA06601621A0163 reçue le 27 septembre 2021, **rue du Professeur Pruvost, Rés. « le Clos du Fontaulé », AB n° 1058 lot 208, une maison.**
10. DIA06601621A0164 reçue le 27 septembre 2021, **9 avenue Alain Gerbault, Rés. « Eden Roc », AE n°s 234 et 240 lots 25 et 73, un appartement et un parking.**
11. DIA06601621A0165 reçue le 27 septembre 2021, **3 avenue de la Fontaine, AC n° 376 lots 2 et 3, deux appartements.**
12. DIA06601621A0166 reçue le 27 septembre 2021, **7 rue Jean Bouin, Rés. « Auréa », AK n°s 816 et 1291 lot 46, un appartement.**
13. DIA06601621A0167 reçue le 27 septembre 2021, **5 rue Lapérouse, AB n°379, une maison.**
14. DIA06601621A0168 reçue le 28 septembre 2021, **lieudit le Fontaulé, AB n°1059 lot n°105, un garage.**
15. DIA06601621A0169 reçue le 29 septembre 2021, **rés Solaris, AD n°s 1776 et 1778 lots n°s 14, 41 et 47, un parking, une cave et un appartement.**
16. DIA06601621A0170 reçue le 29 septembre 2021, **Rés Solaris, AD n°s 1776 et 1778 lots n°s 10, 43 et 53, un parking, une cave et un appartement.**
17. DIA06601621A0172 reçue le 4 octobre 2021, **9 rue des Acacias, AD n° 144 lots n°s 1 et 4, un appartement et une cave**
18. DIA06601621A0173 reçue le 4 octobre 2021, **14 av. Pierre Fabre, Rés. du Fontaulé, AB n° 530 lot n° 1, un appartement.**
19. DIA06601621A0174 reçue le 07 octobre 2021, **6 rue Jules Michelet, AD n° 1261 lots n°s 2 et 4 , deux appartements réunis en 1, une cave.**
20. DIA06601621A0175 reçue le 11 octobre 2021, **4 et 4 bis rue Jean Bart, AD n°s 570 et 571 lots 4 et 8, un appartement et un garage.**

21. DIA06601621A0176 reçue le 11 octobre 2021, **rue Camille Eygasier**, AM n° 736, **terrain à bâtir de 1164 m²**.
22. DIA06601621A0177 reçue le 12 octobre 2021, **rue de Lattre de Tassigny**, Rés. « **Lumière d'Ambre** », AC n°s 583, 584, 585, 586, 591, 592, 594 et 595 lot n° 145, **un garage**.
23. DIA06601621A0178 reçue le 13 octobre 2021, **av. Joliot Curie**, Rés. « **Front de Mer** », AB n° 920 lots n°s 12, 35 et 216, **un appartement, un garage et une cave**.
24. DIA06601621A0179 reçue le 13 octobre 2021, **63 rue Richelieu**, AD n° 1132 lot n°3, **un appartement**.
25. DIA06601621A0180 reçue le 15 octobre 2021, **5 rue Barra**, AD n° 554, **une maison**.
26. DIA06601621A0181 reçue le 18 octobre 2021, **5 rue Lenôtre**, AD n°s 1409 et 1626, **une maison**.
27. DIA06601621A0182 reçue le 18 octobre 2021, **impasse des Lauriers**, Rés. « **Les Hauts du Fontaulé** », AB n° 1059 lots n°s 45 et 129, **un appartement et un parking**.
28. DIA06601621A0183 reçue le 18 octobre 2021, AB n° 1059, **impasse des Lauriers**, Rés. « **Les Hauts du Fontaulé** » lots 87, 93 et 147, **un appartement, un garage et un parking**.
29. DIA06601621A0184 reçue le 19 octobre 2021, **10 rue St Vincent**, AD n° 148, **une habitation**.
30. DIA06601621A0185 reçue le 20 octobre 2021, **10 imp. Edouard Chatton**, AM n° 1641, **terrain à bâtir de 325 m²**.
31. DIA06601621A0186 reçue le 20 octobre 2021, **12 rue Pierre Vilarem**, AM n° 432, **terrain à bâtir de 156 m²**.
32. DIA06601621A0187 reçue le 21 octobre 2021, **Carrer des Penyes Blanques**, Rés. « **Les Jardins de la Mer** », AD n°s 1653 et 1655 lot n°5, **un garage**.
33. DIA06601621A0188 reçue le 22 octobre 2021, **26 rue de la Soulane**, Rés. « **Les Schistes** », AM n° 1518 lot n°1, **une villa**.
34. DIA06601621A0189 reçue le 22 octobre 2021, **rue du Professeur Pruvost**, Rés. « **Le Clos du Fontaulé** », AB n° 1058, **un appartement**.
35. DIA06601621A0190 reçue le 26 octobre 2021, **rue du Professeur Pruvost**, Rés. « **Le Clos du Fontaulé** », AB n° 1058 lot n° 191, **une villa**.
36. DIA06601621A0191 reçue le 26 octobre 2021, **rue Jean Iché**, Rés. « **Les Roches Blanches** », AD n° 1693 lots n°s 28, 40 et 130, **un appartement, une cave et un garage**.
37. DIA06601621A0192 reçue le 26 octobre 2021, **lieudit « Quartier des Elmes »**, Rés. « **Solaris** », AD n°s 1776 et 1778 lot n° 35, **un studio**.
38. DIA06601621A0193 reçue le 26 octobre 2021, **route de Cerbère, Résidence «Thalabanyuls** », AM n°s 1604, 1605, 1608, 1610, 1614, 1615, 1617 lot n° 202, **un appartement**.